

Séance du 2 octobre 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absents :	8
Procurations :	8
Votants :	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six septembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC (arrivé à 18h38), Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIÉ, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Christian GIRAUD (arrivé à 18h48), Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Christine LATAPIE, (pouvoir à Françoise VITIELLO), Valérie ABADIE-ROQUES (pouvoir à Jean-Philippe ABINAL), Fabienne VERNHES (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Isabelle COURTIAL), Mathieu GINESTET, (pouvoir à Liliane MONTJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/112-2023**Décision modificative 2023 N°2
Budget annexe Réseau de Chaleur**

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 25 septembre 2023 (pour : 24 ; contre : 0 ; abstentions : 3),

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne les ajustements des crédits de fonctionnement comme suit :

- la hausse des budgets consacrés aux dépenses d'électricité et de chauffage compte tenu de l'augmentation du coût des énergies et des pannes ayant affectées l'approvisionnement en bois de la chaufferie,
- l'augmentation des ventes de produits attendus,
- le versement d'une subvention exceptionnelle par le budget principal.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision peuvent se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
011	60612	Energie - Electricité	51000	31 000	82 000
011	60613	Gaz	235 000	170 000	405 000
011	60614	Bois	40 740	61 000	101 740

262 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
74	701	Ventes de produits	245 000	42 000	287 000
77	7741	Subvention excep. collectivité de rattachement	142 000	220 000	362 000

262 000

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (27 pour, 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI Isabelle COURTIAL) :

- approuve la décision modificative n°2 du budget annexe Réseau de chaleur 2023, telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 04 OCT. 2023

Et de la publication le : 04 OCT. 2023